

Plateforme Transition écologique des entreprises : connaître les aides et accompagnements pour passer à l'action

Accéder au Outil de recherche

Pour favoriser la transition écologique des entreprises, et notamment des TPE et PME, la plateforme **Transition écologique des entreprises**, simplifie le parcours de l'entreprise dans sa recherche d'aides et de conseils pour passer à l'action.

Le parcours est simple et donne accès :

Aux aides éligibles : en renseignant sa raison sociale ou son Siret , l'entreprise identifie facilement les dispositifs adaptés à son secteur d'activité, sa taille et sa localisation, qu'il s'agisse de subventions, de prêts, d'accompagnements ou de formation.

Aux projets ou actions de transition écologique, aux ressources pédagogiques et à la liste des aides associées nécessaires à l'entreprises pour entamer sa démarche de transition écologique issues de l'ensemble des opérateurs de l'État : Ademe , Bpifrance, CCI , CMA , etc.

Si elle le souhaite, l'entreprise peut être mise en relation avec un conseiller qui pourra l'accompagner dans ses réflexions ou répondre à ses questions.

La plateforme Transition écologique des entreprises est développée par l'ADEME selon la méthodologie d'une start-up d'État, proposée par la Direction interministérielle du Numérique (DINUM). Elle est le fruit d'une coopération étroite avec de nombreux partenaires et notamment Bpifrance, CCI France et CMA France, sous le pilotage du ministère de la Transition écologique, du ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et du Secrétariat général à la planification écologique.

À noter

Outre les **aides publiques nationales**, le site référencera progressivement les **aides régionales et locales** proposées par les collectivités territoriales.

- Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

